



Mémorial Gabriel LOISEAU

R é g l e m e n t a t i o n

PREAMBULE

Le Mémorial Gabriel LOISEAU a pour objectif :

De rendre hommage au fondateur du Club Haltérophile Luxovien ; M. LOISEAU Gabriel ; ayant œuvré de longues années pour le développement de l'haltérophilie à l'échelle locale et nationale. Ce mémorial s'inscrit dans la continuité d'une passion de toute une vie.

Cette compétition par équipe se veut conviviale entre nos clubs aux valeurs proches. Un classement par équipe mixte regroupant cadets, juniors, seniors hommes et femmes sera effectué ainsi qu'un classement individuel **mixte**.

ARTICLE 1 : COMPOSITION DES EQUIPES

Le Mémorial Gabriel LOISEAU est une compétition par équipes de 4 athlètes **mixte, hommes ou femmes deux hommes et deux femmes**. Chaque équipe peut être composée d'hommes et femmes issus des catégories Cadets, Juniors, et Seniors. Le score de l'équipe est calculé sur les quatre athlètes.

ARTICLE 2 : SCORE ET POINTS

Le résultat de l'équipe, appelé score, sera calculé selon la formule du kilo-point (Total – poids de corps pour les femmes et Total – 2 poids de corps pour les hommes) ; **ce qui permet aux athlètes féminines d'être équivalentes aux athlètes masculins**. Un bonus d'âge sera accordé pour les catégories jeunes; cadet et junior(cf. Article 9).

Le score final de l'équipe est calculé à une décimale près (Ex : 140,3 points) par simple addition des points réalisés par les membres de l'équipe.

Le zéro sur l'un des deux mouvements n'est pas éliminatoire et donne un total sur l'unique mouvement enregistré.

Exemple de calcul pour une équipe mixte

Catégorie	Poids	Arraché	Epaulé-jeté	Total	Kg-pts	Bonus
Sénior	89	127	160	287	109	0%: 109
Junior	67	100	120	220	86	25%: 107.5
Junior F	64	65	85	150	86	25%: 107.5
Cadet F	55	55	70	125	70	50% : 105
					SCORE DE L'EQUIPE	288.3

ARTICLE 3 : ARBITRAGE

Pour ce challenge par équipe, chaque club devra se présenter avec au minimum un arbitre qui pourra être affecté aux différents postes (tirage au sort, pesée, arbitrage, chronomètre...). La présence d'arbitres féminines est recommandée car les équipes sont mixtes. Si un club est dans l'impossibilité de présenter un arbitre, il devra le signaler au plus tôt au club organisateur.

Le poids de corps de chaque haltérophile de l'équipe sera apprécié à 100 grammes près par la valeur inférieure (Ex : 75,59 kg sera arrondi à 75,5 kg).

ARTICLE 4 : PESEE

La pesée se déroulera 2 heures avant le début du 1er plateau selon la réglementation suivante :

Le tirage au sort déterminera l'ordre de passage des athlètes à la pesée (plateau 1 puis 2...)

Les équipes seront constituées dès la pesée, avec **4 athlètes**.

Les barres de départ seront également communiquées à la pesée.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT DU MATCH

Les plateaux étant mixtes, l'ordre de passage sera le suivant :

- Présentation des athlètes / arbitres à l'heure de match

PAUSE 10 minutes

- Arraché athlètes féminines
- Arraché athlètes masculins

PAUSE 10 minutes

- Epaulé-jeté athlètes féminines
- Epaulé-jeté athlètes masculins

ARTICLE 6 : HORAIRES ET INSCRIPTIONS

5.1 HORAIRES PREVISIONNELLES

Les matches auront lieu le samedi 06 Juillet (et le dimanche en fonction du nombre d'inscrits) avec les horaires provisoires suivants :

❖ 10H : pesée des 3 plateaux

1^{er} Plateau : 4 équipes selon score d'engagement décroissant + Individuels éventuels

- 11H45: présentation des athlètes et des officiels du plateau 1
- 12H00: début de la compétition du plateau 1

2^{ème} Plateau : 4 équipes selon score d'engagement décroissant + Individuels éventuels

- 14h15: présentation des athlètes et des officiels du plateau 2
- 14h30: début de la compétition du plateau 2

3^{ème} Plateau : 4 équipes selon score d'engagement décroissant + Individuels éventuels

- 16H45: présentation des athlètes et des officiels du plateau 3
- 17H00: début de la compétition du plateau 3

Fin du match aux alentours de 19h: proclamation des résultats de la rencontre par équipe et individuelle et remise des récompenses protocolaires.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de participants.

5.2 INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent grâce au formulaire ci-joint. Celui-ci est à renvoyer par mail : sacha.sperka@live.fr ou par courrier: 49 rue jules Jeanneney 70300 LUXEUIL LES BAINS **AVANT LE 22 JUIN 2024**.

Les frais d'engagement sont de 20€ par athlète (75€ par équipe complète), ceux-ci doivent être joint à l'envoi de la fiche d'inscription en annexe avant la date butoir ci-dessus par chèque ou par virement grâce au RIB du CHL.

Ils passeront à 40€ par athlètes en cas d'inscriptions tardives.

ARTICLE 7 : FORFAIT, ANNULATION

6.1 FORFAIT

Est considérée comme forfait, l'équipe ne comportant pas **4 athlètes**. Une équipe forfait verra ses athlètes classés individuellement.

6.2 ANNULATION

Afin de pouvoir organiser au mieux la composition des plateaux, les clubs doivent signaler le plus tôt possible les éventuelles annulations d'athlète. Les frais d'engagement des annulations non remplacées survenant la dernière semaine ne seront pas remboursés.

ARTICLE 8 : CATEGORIE DE POIDS

Le Mémorial est organisé pour les hommes et pour les femmes au kilo-point . Les catégories de poids habituelles ne sont pas appliquées pour les classements.

ARTICLE 9 : CATEGORIE D'AGE

Le Mémorial est ouvert aux cadets, juniors, séniors hommes et femmes (cf. tableau ci-dessous) pour le classement par équipe. Une dérogation pourra être accordée à la demande des clubs participants pour les benjamins et minimes en tant que démonstration (<2011).

Par souci d'équité, un bonus de 25% du total de points sera appliqué aux juniors hommes et femmes et un bonus de 50% pour les cadets (1 et 2). Celui-ci sera appliqué tant au classement individuel que par équipe.

Dénomination	Ages	Nés en	Nés en	Nés en
U15-U17	CADETS	16 ET 17 ANS	2007	Et avant
U20	JUNIORS	18 A 20 ANS	2004	2005 2006
	SENIORS	21 ANS ET PLUS	2003 ET ULTERIEUREMENT	

ARTICLE 10 : CLASSEMENT ET RECOMPENSES

9.1 CLASSEMENT

- . Un classement par équipe sera effectué selon le score kilo-points + bonus réussi (cf. Art 2).
- . Un classement individuel **mixte** regroupant tous les cadets, juniors et séniors sera effectué selon le total kilo-points + bonus réussi par les athlètes en équipe et individuels.

9.2 RECOMPENSES

Des podiums seront effectués pour les 3 meilleures équipes ainsi que pour les meilleurs athlètes individuels.

L'équipe sortant vainqueur du classement remportera le trophée, symbole du mémorial ; celui-ci sera conservé par le club de Luxeuil afin de garantir son état au fil du temps. Un trophée de substitution sera remis aux vainqueurs. L'équipe remportant le challenge 3 fois d'affilée remporte le trophée définitivement.

ARTICLE 11 : CONTACT

Pour toute information et inscription (cf. article 5.2) veuillez contacter :

M. SPERKA Sacha

Téléphone : +336 72 18 04 99

Mail : sacha.sperka@live.fr

ARTICLE 12 : LIEU

La compétition se déroulera au gymnase des Merises, 1 rue Marcel Donjon 70300 Luxeuil-les-Bains.

Pour cette 9^{ème} édition, venez nombreux et de bonne humeur!

PALMARES :

2014 : BESANCON

2015 : TRAMELAN

2016 : LANGRES

2017 : DIJON

2018 : DIJON

2019 : DIJON (trophée gagné)

2022: LUXEUIL

2023: BESANCON

